

Dossier spécial : renforcer les capacités locales pour accélérer le transfert de connaissances et de technologie pour une reprise économique durable après les pandémies

La pandémie de COVID-19 a montré non seulement la vulnérabilité du monde aux maladies, mais aussi le besoin urgent de coopérer au niveau mondial et de parvenir à des solutions multilatérales sur l'accès équitable aux vaccins et aux traitements médicaux. La propriété intellectuelle et le savoir-faire ont joué un rôle d'habilitation et de facilitation en tant que fondement de collaborations basées sur la confiance entre les créateurs et les acteurs de l'innovation : les gouvernements, les entreprises, les universités et les institutions de financement. Une réponse rapide à la pandémie reposait principalement sur une interaction entre les brevets, le savoir-faire et les secrets commerciaux.

Un ensemble de mesures prises en réponse à la COVID-19 a également été lancé par l'OMPI en 2021 pour accélérer le transfert de connaissances et l'adaptation des technologies et pour aider les États membres à assurer une reprise économique durable rapide et efficace après la pandémie de COVID-19 grâce à une utilisation efficace du système de propriété intellectuelle.

Dans ce domaine du soutien à la technologie et à l'innovation, cet ensemble de mesures prises en réponse s'est traduit par la création d'un certain nombre de ressources de transfert de technologie liées à l'accélération de l'innovation dans les sciences de la vie, ainsi que de ressources et de matériel de formation sur la recherche et l'octroi de brevets et de technologies dans les domaines prophylactique, thérapeutique, bioanalytique et bio-informatique pour les maladies transmissibles.

Les nouvelles ressources en cours d'élaboration dans ce domaine comprendront du matériel de formation spécifique sur la recherche technologique dans les contenus scientifiques et techniques à l'aide des outils de recherche disponibles dans le cadre des programmes ARDI et Research4Life, du matériel de formation et des documents de référence sur la recherche de brevets pour les composés chimiques et les séquences biologiques, y compris l'évaluation des résultats de la recherche, et les exigences en matière de divulgation des brevets, ainsi qu'une formation spécifique sur la gestion de la propriété intellectuelle, l'évaluation de la propriété intellectuelle et le transfert de technologie dans le domaine de la biotechnologie.

Ce matériel de formation sera appuyé par des ressources qui sont conçues spécifiquement pour le secteur de la biotechnologie, telles qu'un *Livret pour la valorisation de la propriété intellectuelle dans le secteur de la biotechnologie* et un *Guide relatif au transfert de technologie*, qui sera intégré au portefeuille de cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI. Le Modèle de politique de propriété intellectuelle de l'OMPI à l'intention des établissements universitaires et des instituts de recherche inclus dans l'Instrument de l'OMPI relatif aux politiques de propriété intellectuelle est également mis à jour pour inclure des questions spécifiques liées au renforcement des capacités en matière d'innovation intensive dans le domaine des sciences de la vie et d'aider les établissements à conclure des accords de coopération, de R-D et de licence pour lutter plus efficacement contre les pandémies. Cet ensemble de mesures devrait aider les États membres à renforcer leur capacité à transférer avec succès les droits de propriété intellectuelle nécessaires et à porter les inventions au niveau des technologies innovantes en réponse aux pandémies.

S'appuyant sur le rapport panoramique sur les brevets consacré aux vaccins et aux traitements liés à la COVID-19 publié en 2022, qui fournit des observations préliminaires sur l'activité de brevetage qui a eu lieu dans le domaine des vaccins et des produits thérapeutiques liés à la COVID-19, et compare les résultats avec les données des essais cliniques pour les vaccins et les médicaments candidats connexes, une version actualisée et étendue du rapport sera publiée en 2023.

Pour que les écosystèmes d'innovation soient en mesure de répondre aux crises de santé publique, il est essentiel que les données sur les séquences génétiques soient disponibles et divulguées au maximum pour la mise au point de diagnostics, de thérapies et de vaccins. L'OMPI contribue à l'élaboration d'un *Guide pour les recherches et les dépôts de brevets relatifs aux ressources génétiques et aux données sur les ressources génétiques dans les sciences de la vie* et les modules de formation associés. Le guide abordera en particulier les difficultés rencontrées par les utilisateurs disposant de moins de ressources et de moins de connaissances en matière d'information sur les brevets pour effectuer des recherches sur l'état de la technique et des soumissions impliquant des listes de séquences biologiques dans des bases de données de la littérature brevetée et non brevetée accessibles au public. À cet égard, le Département de la propriété intellectuelle au service des innovateurs compilera et diffusera également des sources de données gratuites et ouvertes et des outils d'analyse pour les composés chimiques et les séquences biologiques par le biais, en particulier, de la plateforme WIPO INSPIRE, et recensera de nouvelles bases de données sur les brevets et des fournisseurs de bases de données sur les brevets spécialisés dans les technologies liées à la prophylaxie, à la thérapeutique, à la bioanalyse et à la bio-informatique en tant que ressources et partenaires potentiels du programme ASPI. Ces ressources seront achevées d'ici la fin de l'année 2023.

En s'appuyant sur les ressources existantes, des outils spécifiques sont également en cours de développement afin de créer une base pour une meilleure compréhension des spécificités des processus de transfert de technologie lorsque le sujet est les ressources génétiques ou les données y afférentes. À cet égard, l'OMPI élabore également un *Instrument de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et la gestion des ressources génétiques*. L'instrument comprendra un outil d'octroi de licences de ressources génétiques interactif, qui vise à fournir des conseils pratiques aux titulaires de licence et aux donneurs de licence désireux de concéder sous licence des droits de propriété intellectuelle pour du matériel génétique et/ou des données génétiques, en soulignant les questions de propriété intellectuelle importantes à prendre en compte dans le cadre de ce processus. Il contiendra également des études de cas pratiques et des cas d'utilisation, des modèles et des exemples de dispositions, ainsi qu'une liste de contrôle interactive pour l'octroi de licences afin d'aider à la prise de décision dans ce domaine, à l'intention de toute personne fournissant ou recevant des actifs incorporels liés aux ressources génétiques dans le contexte du transfert de connaissances et de technologies. Une bibliothèque en ligne d'échantillons et de modèles de licences de ressources génétiques complétera l'instrument. Compte tenu des particularités de la divulgation et de la protection des inventions liées aux composés chimiques et aux matériaux et organismes biologiques, la protection des données d'essais, la nature des secrets d'affaires et du savoir-faire qui sous-tendent l'innovation dans ces domaines, un document de référence sur ces spécificités sera également élaboré. Ces outils seront achevés en 2023.

Les 25 et 26 avril 2022, le Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI), basé à Strasbourg, a organisé le SEED Ideathon sur "L'accès aux vaccins anti-Covid". L'OMPI a participé activement au concours en tant que membre du jury et a offert une récompense spéciale à l'équipe gagnante – un programme de mentorat pour réfléchir à la proposition de l'équipe. Le projet consistait en un concours d'idées autour de l'accès équitable aux vaccins. L'Ideathon a coïncidé avec la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, soulignant le rôle des jeunes créateurs et l'importance d'utiliser le système de la propriété intellectuelle pour concrétiser leurs idées novatrices. Il se poursuivra en 2023, en se concentrant sur l'établissement de liens entre les industries créatives et le transfert de technologie et en soutenant les femmes entrepreneurs.



Photo : CEIPI